
**POMME
2017
REPLANTATION**

**Comparatif de précédents culturaux en sol fatigué
Golden Delicious**

Date : février 2018

Rédacteur(s) : Cécile Bellevaux

Essai rattaché à l'action n° : [PomProd3Gen](#)

Nom et Titre de l'action : Techniques de replantation du verger en Limousin

1. Thème de l'essai

Actuellement, faute de surface disponible, les producteurs sont amenés à replanter leur parcelle sur un terrain ayant déjà supporté une voire deux générations de verger. Les sols sont donc fatigués, et la replantation peine souvent à démarrer. En Limousin, dans le cadre du cahier des charges de l'AOP "Pomme du Limousin", la désinfection des sols et les plantations à des densités supérieures à 3000 arbres/hectare ne sont pas admises. Dans ce contexte, un des points de levier pour une bonne replantation peut être l'interculture entre les deux générations de pommiers.

2. But de l'essai

Évaluer l'intérêt de différents précédents culturaux et préparation du sol dans le cadre d'une replantation en 3^e génération et mesurer leur impact sur le développement des arbres.

3. Facteurs et modalités étudiés

Le facteur variant de l'essai est le précédent cultural mis en place.

Le choix s'est donc porté sur 5 modalités :

- Sol non travaillé, laissé enherbé
- Sol travaillé puis semis de tagètes (tagetes minuta) à 10 kg/ha
- Sol travaillé puis semis de minette à 25 kg/ha
- Sol travaillé puis semis de moutarde blanche à 15 kg/ha
- Sol travaillé puis semis de sarrasin à 40 kg/ha

4. Matériel et Méthodes

– **Matériel Végétal :**

- **Variété :** Golden Parsi®
- **Porte-greffes :** EMLA
- **Plantation :** 1^{ère} feuille en 2019
- **Forme :** axiale
- **Densité :** à déterminer

- **Site d'implantation** : Verger Invenio à Saint-Yrieix-la-Perche (87).
- **Dispositif expérimental** : Essai à 5 modalités avec 4 répétitions de 6 arbres.
- **Observations et mesures** : vigueur, poids moyen de fruits par arbre, calibre, coloration, rugosité et qualités organoleptiques.
- **Traitement statistique des résultats** : ANOVA sur les résultats.

5. Résultats détaillés

La réflexion sur les modalités à semer s'est poursuivie dans le courant de l'année 2017.

Les plantes choisies ont toutes des propriétés différentes :

- La tagète (*Tagetes minuta*) est réputé pour son effet nématicide, et est particulièrement recommandé en replantation. Elle servira de référence.

- La minette (luzerne lupuline) est une légumineuse fixatrice d'azote, qui permettra un bon apport lors de la destruction du couvert végétal.

- la moutarde blanche : choisie pour sa capacité à extraire le phosphore, le potassium et le soufre, comme toutes les crucifères. Elle pourrait aussi améliorer la capacité de rétention en eau des sols

- le sarrasin : choisi pour sa capacité à extraire le phosphore, comme la moutarde. Il étouffe les autres plantes (Effet marqué sur renouée, oseille, rumex, qui sont des adventices communes en verger). Il améliore la structure des sols lourds et tolère sols pauvres et acides.

La parcelle de pommiers précédente a été arrachée en novembre 2017.

Le semis des différentes modalités s'est donc effectué au printemps 2018.

Les résultats de ce semis seront donc connus en 2018.

La replantation de la parcelle est prévue dans le courant de l'hiver 2018-2019.

6. Conclusions de l'essai

Cet essai est au démarrage. Il s'agit maintenant de vérifier le bon développement des intercultures puis de mesurer les vigueurs et premiers rendements lors de la replantation des pommiers.